

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) EN HORTICULTURE - POSTE TEMPS PLEIN, TEMPORAIRE

EMPLOYEUR :

Municipalité de Piedmont

Service des travaux publics
et de l'horticulture

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué
Temporaire
1 poste à combler

HORAIRE

39 heures par semaine
Lun au Jeu : 7h à 16h00
Vend : 7h à 12h

RÉMUNÉRATION

Selon la convention
collective en vigueur :
de 28.41\$ à 34.53\$

Compensation de 8%
ajouté au salaire pour les
employés temporaires

DATE POUR POSTULER :

Avant le 24 avril 2026

**DATE D'ENTRÉE EN
FONCTION :**

Dès que possible

emploi@piedmont.ca

Située dans la MRC les Pays d'en Haut, avec une population de près de 5 000 résidents, dont plus de 3 600 sont permanents, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses vastes espaces naturels qui occupent plus de 22% de son territoire, dont la Réserve naturelle Alfred-Kelly qui est d'une beauté peu commune.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel, à seulement 60 km de Montréal, la Municipalité de Piedmont est essentiellement résidentielle et offre un milieu de vie paisible, mais aussi très dynamique. Traversée par la sinueuse Rivière-du-Nord ainsi que par le Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui accueille des milliers d'usagers tout au long de l'année, Piedmont permet la pratique de nombreuses activités de plein air, comme le golf, la randonnée pédestre, les sports de glisse et la raquette.

Municipalité en pleine croissance, Piedmont mise notamment sur la qualité de vie, la préservation des paysages et le développement d'un milieu de vie en symbiose avec la nature.

DESCRIPTION**Responsabilités**

La Municipalité de Piedmont est à la recherche d'un(e) candidat(e) dynamique, autonome et avec une excellente endurance physique afin de pourvoir le poste de préposé(e) à l'horticulture. Sous l'autorité du responsable de la division horticulture, les principales tâches du titulaire sont :

De façon non limitative, effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat.

- Effectuer différents travaux horticoles, de la préparation du sol à l'entretien des différents emplacements;
- Effectuer l'entretien préventif saisonnier des éléments horticoles et arboricoles;
- Entretien des parcs et espaces verts municipaux;
- Nettoyer, désherber et préparer les platebandes;
- Aménager, les boîtes à fleurs et les jardinières;
- Épandre le paillis, la terre, compost, engrais;
- Élaguer et tailler les arbustes, les haies pour améliorer et favoriser la croissance;
- Préparer et amender les sols et terreaux, faire le repiquage et la mise en pot des plantes et les travaux de plantation;

- Voir à l'entretien des plantes potagères, annuelles et vivaces, d'arbustes et d'arbres en exécutant les travaux suivants : tuteurage, taille, pincage, recépage, binage sarclage, arrosage, dépistage des parasites et maladies et division des vivaces et arbustes;
- Rabattre tous les végétaux à l'automne;
- Voir à l'hivernisation des végétaux, installation des clôtures à neige et des couvertures hivernales;
- Arroser les différents végétaux;
- Utiliser et entretenir des petits moteurs; taille-haies, souffleurs, etc.;
- Effectuer les inventaires des plantes et de matériels, vérifier les quantités de produits en réserve et s'assurer de transmettre au responsable pour commander;
- De façon non limitative, effectuer toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat.

EXIGENCES

Scolarité et expérience

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en horticulture : volet horticulture ornemental;
- Connaître les principes généraux de la science horticole;
- Connaître les végétaux et leurs exigences;
- Connaître les maladies et les insectes destructeurs de plantes et les méthodes propres à leur extermination;
- Connaître les fertilisants et leur utilisation;
- Connaître la nomenclature commune, sinon technique, des espèces variées de plantes : fleurs, arbustes, arbres;
- Être créatif et à l'affût des tendances écologiques;
- Expériences de 2 ans reliées à l'emploi;
- Permis de conduire classe 5 valide.

Profil recherché

- Être dynamique;
- Aimer travailler en équipe;
- Posséder des aptitudes pour les travaux manuels et une bonne endurance physique;
- Habiletés à effectuer des travaux d'aménagement floral;
- Faire preuve d'autonomie et d'une bonne capacité d'adaptation;
- Avoir de l'entregent;
- Aptitudes et intérêt pour le service aux citoyens.

RÉMUNÉRATION ET HORAIRE DE TRAVAIL

Poste temporaire de 39 heures/semaine, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont.

Le salaire est établi par la convention collective des employés de la Municipalité de Piedmont. L'échelle salariale se situe de 28.41\$ à 34.53\$ selon l'expérience du candidat. Compensation de 8% ajouté au salaire pour les employés temporaires



CANDIDATURE:

La Municipalité de Piedmont souscrit au principe d'égalité en emploi. Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le vendredi 24 avril 2026 par courriel à l'adresse suivante : emploi@piedmont.ca

La Municipalité de Piedmont remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour cette offre d'emploi. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.